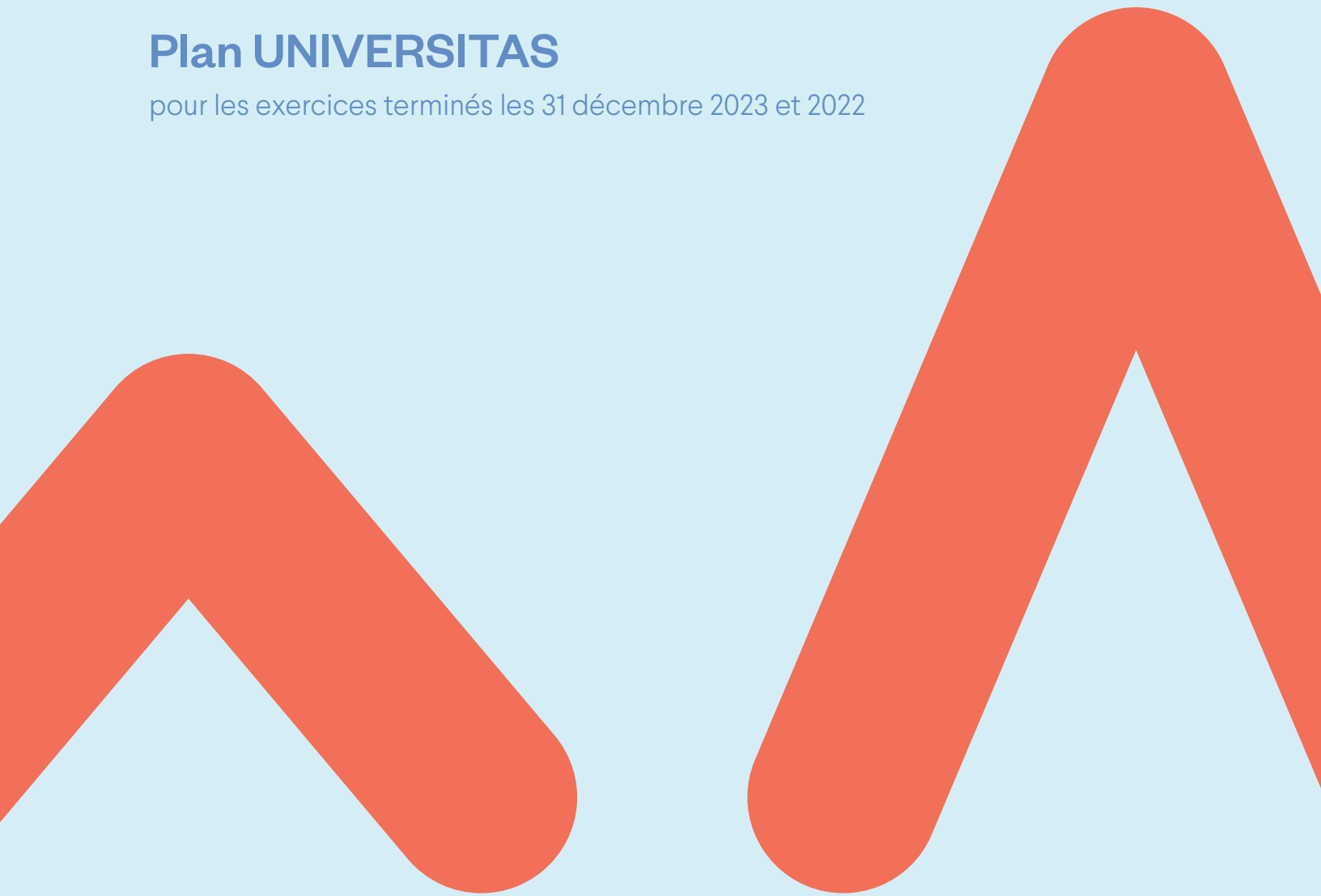


États financiers

Plan UNIVERSITAS

pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022



KALEIDO

Le Plan UNIVERSITAS

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
États de la situation financière	4
États du résultat net et du résultat global	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats	6
Tableau des flux de trésorerie	8
Inventaire du portefeuille	9
Notes complémentaires	21
Annexes	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité)	35
Paiement d'aide aux études (non audité)	36

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan UNIVERSITAS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan UNIVERSITAS (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec
Le 21 mars 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

États de la situation financière

(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actifs			
Trésorerie		1 490	1 463
Solde de règlement sur vente		116	864
Dividendes à recevoir		134	195
Intérêts à recevoir		3 129	2 758
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	10	144	232
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		1 353	1 821
Placements	4, 10	526 719	553 108
		533 085	560 441
Passifs			
Solde de règlement sur achat		152	875
Fournisseurs et autres crédateurs	6	1 649	1 070
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		404	367
		2 205	2 312
Actif net attribuable aux contrats		530 880	558 129

Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2023	2022
Produits des activités ordinaires			
Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études		16 613	12 171
Dividendes		2 186	2 998
Gain réalisé sur cession de placements		11 951	1 484
Variation de la plus-value (moins value) non réalisée sur les placements		16 695	(51 646)
		47 445	(34 993)
Charges opérationnelles			
Frais de courtage		60	101
Frais de taxes américaines		77	149
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		744	639
Honoraires du fiduciaire		12	13
Honoraires du gardien de valeurs		119	143
Honoraires d'administration	8	8 110	8 430
Honoraires du comité d'examen indépendant		10	12
		9 132	9 487
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		38 313	(44 480)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre**
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2022	298 878	29 175	61 570	91 926	33 708	34 843	8 030	558 129
Résultat net et résultat global de la période	-	-	28 035	-	7 956	-	2 322	38 313
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	13 659	-	-	-	-	-	-	13 659
Variation de l'ORFSE	-	824	-	-	-	-	-	824
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	2 256	-	1 256	-	3 512
	13 659	824	-	2 256	-	1 256	-	17 995
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(40 299)	-	-	-	-	-	-	(40 299)
Retrait de l'épargne avant échéance	(404)	-	-	-	-	-	-	(404)
Remboursement d'épargne non réclamée	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(3 790)	-	-	-	-	-	(3 790)
Variation de l'ORFSE	-	-	(824)	-	-	-	-	(824)
Transferts entre plans	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(172)	-	(172)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(21)	(6)	(8)	(1)	(36)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(12 449)	(5 739)	(4 659)	(1 366)	(24 213)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(7)	-	(67)	-	(3)	(77)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(13 732)	-	-	-	-	(13 732)
	(40 703)	(3 790)	(14 572)	(12 471)	(5 812)	(4 839)	(1 370)	(83 557)
Actif net au 31 décembre 2023	271 834	26 209	75 033	81 711	35 852	31 260	8 982	530 880

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre**
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2021	317 532	32 679	102 724	99 762	52 404	37 321	13 481	655 903
Résultat net et résultat global de la période	-	-	(27 461)	-	(12 878)	-	(4 141)	(44 480)
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	18 693	-	-	-	-	-	-	18 693
Variation de l'ORFSE	-	-	38	-	-	-	-	38
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	3 550	-	1 793	-	5 343
	18 693	-	38	3 550	-	1 793	-	24 074
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(36 969)	-	-	-	-	-	-	(36 969)
Retrait de l'épargne avant échéance	(378)	-	-	-	-	-	-	(378)
Remboursement d'épargne non réclamée	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(3 466)	-	-	-	-	-	(3 466)
Transfert de revenus cumulés sur l'épargne	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'ORFSE	-	(38)	-	-	-	-	-	(38)
Transferts entre plans	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(116)	-	(116)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(57)	(20)	(20)	(5)	(102)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(11 328)	(5 751)	(4 135)	(1 302)	(22 516)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(3)	-	(47)	-	(3)	(53)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(13 721)	-	-	-	-	(13 721)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
	(37 347)	(3 504)	(13 731)	(11 386)	(5 818)	(4 271)	(1 310)	(77 367)
Actif net au 31 décembre 2022	298 878	29 175	61 570	91 926	33 708	34 843	8 030	558 129

Tableaux des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	16 241	11 586
Dividendes	2 190	3 280
	18 431	14 866
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	(60)	(101)
Frais de taxes américaines	(77)	(149)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(793)	(679)
Honoraires du fiduciaire	(12)	(13)
Honoraires du gardien de valeurs	(131)	(130)
Honoraires d'administration	(7 514)	(8 513)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(10)	(12)
	(8 597)	(9 597)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	516 376	761 441
Acquisition de placements	(461 259)	(714 733)
	55 117	46 708
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	64 951	51 977
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	13 767	19 937
Épargne versée à d'autres promoteurs	(67)	(181)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(40 798)	(37 603)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	2 316	3 733
IQEE et revenus sur IQEE reçus	1 724	2 320
IQEE et revenus sur IQEE versés	(144)	(169)
Transferts entre plans	(1)	(1)
Remboursement des frais de souscription	(3 793)	(3 469)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(37 928)	(36 288)
Retenue d'impôt	(1)	-
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(64 925)	(51 721)
Augmentation nette de la trésorerie	26	256
Trésorerie au début de l'exercice	1 464	1 207
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 490	1 463

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
93 565	Encaisse	-	-	93 565	93 565
2 651	Cash sweep	-	-	2 883	2 859
1 400	407 INTERNATIONAL INC	16 mai 2024	3,350	1 486	1 390
2 000	BCI QUADREAL REALTY	12 mars 2024	1,056	1 960	1 984
1 300	NATIONAL BANK OF CANADA	12 juil. 2024	2,545	1 329	1 282
400	TELUS CORP	1 avr. 2024	3,350	395	398
475	TMX GROUP LTD	11 déc. 2024	2,997	469	466
Total - Placements à court terme				102 087	101 944
Obligations					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
11 153	PROV OF ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	11 038	11 443
9 216	PROV OF ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	8 541	8 264
2 600	PROV OF ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	2 381	2 464
551	PROV OF ONTARIO	2 juin 2025	2,600	536	538
5 500	PROV OF ONTARIO	5 févr. 2025	2,650	5 358	5 392
3 796	PROV OF QUEBEC	22 nov. 2032	3,900	3 760	3 858
6 029	PROV OF QUEBEC	20 mai 2032	3,650	5 992	6 025
5 527	PROV OF QUEBEC	27 mai 2031	2,100	5 422	4 995
3 368	PROV OF QUEBEC	13 févr. 2027	1,850	3 216	3 194
915	PROV OF QUEBEC	6 juil. 2025	2,600	949	894
4 712	PROVINCE OF ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	4 826	4 465
660	PROV OF NEWFOUNDLAND & LABRA	2 juin 2033	4,150	636	670
				52 655	52 202
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
1 307	AUTORITE REGIONALE DE TRANS	1 août 2028	4,750	1 290	1 326
100	AUTORITE REGIONALE DE TRANS	1 nov. 2025	1,250	98	94
1 472	LAVAL QUEBEC	21 mars 2028	3,000	1 462	1 416
410	LEVIS QUEBEC	5 juin 2028	3,250	404	391
410	MONT TREMBLANT QUEBEC	30 nov. 2028	4,700	403	415
910	MUNICIPAL FINANCE AUTH OF BC	23 oct. 2028	3,050	907	889
535	MUNICIPALITE REGIONALE DE	6 févr. 2028	4,000	525	527
1 185	QUEBEC CITY QUEBEC	20 déc. 2027	2,650	1 156	1 134
2 500	RESEAU DE TRANS DE LA CAPITALE	18 nov. 2025	1,000	2 471	2 334
200	RESEAU DE TRANS MET QUEBEC	3 déc. 2025	1,500	195	188
175	ROUYN NORANDA QUEBEC	27 févr. 2028	3,100	180	167
375	SAINT JEROME QUEBEC	14 nov. 2029	2,450	366	337
180	SAINTE AGATHE DES MONTS QUEBEC	2 déc. 2027	4,450	177	180
162	ST HYACINTHE QUEBEC	28 févr. 2028	3,100	167	154
2 000	TERREBONNE MASCOUCHE REGIE	9 sept. 2025	1,000	1 966	1 878

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
840	TROIS RIVIERES QUEBEC	18 avr. 2028	3,000	826	795
140	BELOEIL QUEBEC	8 déc. 2027	4,350	138	140
435	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	2 févr. 2028	4,150	429	431
196	SALABERRY DE VALLEYFIELD QUE	2 déc. 2027	4,450	193	196
448	SAINTE LIN LAURENTIDES QUEBEC	20 déc. 2027	4,250	446	446
92	MUNICIPALITE DE SAINT-PAUL QUE	15 déc. 2027	4,200	91	91
1 445	RIVIERE-DU-LOUP QUEBEC	1 déc. 2027	4,600	1 426	1 456
126	DRUMMONDVILLE QUEBEC	2 déc. 2027	4,450	124	126
75	SAINTE MARTIN PAROISSE QUEBEC	8 déc. 2027	4,400	74	75
375	BEAUHARNOIS QUEBEC	9 déc. 2027	4,450	371	376
195	ST BASILE LE GRAND QUEBEC	8 déc. 2027	4,500	193	196
311	SAINTE EUSTACHE QUEBEC	9 déc. 2027	4,450	308	312
200	SAINTE GEORGES QUEBEC	8 déc. 2027	4,350	197	200
1 180	SAINTE GABRIEL QUEBEC	16 févr. 2028	4,250	1 166	1 174
428	VILLE DE RIVIERE ROUGE QUEBEC	13 févr. 2028	4,100	420	423
855	SAINTE HONORE QUEBEC	2 févr. 2028	4,100	842	846
750	GRANDE RIVIERE QUEBEC	2 févr. 2028	4,150	738	743
435	RIGAUD QUEBEC	2 févr. 2028	4,150	429	431
450	MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE	2 févr. 2028	4,150	443	446
510	LAC BROME QUEBEC	16 févr. 2028	4,100	501	504
561	LACHUTE QUEBEC	17 févr. 2028	4,250	554	558
824	CITY OF ST-LAMBERT CANADA	28 juil. 2028	4,750	817	836
880	SAINTE GENEVIEVE DE BATISCAN	12 juil. 2028	4,500	865	884
365	SAINTE-SAUVEUR QUEBEC	30 nov. 2028	4,700	359	370
				23 717	23 485
Obligations émises par des entreprises					
1 300	407 INTERNATIONAL INC	25 mai 2032	2,590	1 129	1 158
650	407 INTERNATIONAL INC	27 juil. 2029	6,470	856	720
1 980	407 INTERNATIONAL INC	22 mai 2025	1,800	1 883	1 907
1 100	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	25 sept. 2030	5,592	1 100	1 170
600	ALLIED PROPERTIES REIT	6 févr. 2032	3,095	600	469
325	ALLIED PROPERTIES REIT	15 août 2029	3,394	331	281
210	ALLIED PROPERTIES REIT	15 mai 2028	3,131	210	186
135	ALLIED PROPERTIES REIT	8 avr. 2027	3,113	136	123
775	ALLIED PROPERTIES REIT	12 févr. 2026	1,726	730	712
1 000	ALTALINK L P	29 mai 2026	2,747	1 025	968
370	ATHENE GLOBAL FUNDING REGS	9 juin 2028	2,470	370	329
750	BANK OF MONTREAL	26 nov. 2082	7,325	750	746
179	BANK OF MONTREAL	27 oct. 2032	6,534	179	189
1 500	BANK OF MONTREAL	22 juil. 2031	1,928	1 305	1 393
3 525	BANK OF MONTREAL	7 déc. 2027	4,709	3 499	3 553
2 500	BANK OF MONTREAL	1 juin 2027	4,309	2 439	2 485
2 200	BANK OF MONTREAL	28 mai 2026	1,551	1 957	2 062
3 800	BANK OF NOVA SCOTIA	1 nov. 2027	1,400	3 341	3 420
550	BANK OF NOVA SCOTIA	3 févr. 2025	2,160	524	533

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
1 500	BCI QUADREAL REALTY	24 juin 2026	2,551	1 480	1 436
150	BCIMC REALTY CORP	31 mars 2027	3,000	159	144
800	BCIMC REALTY CORP	3 juin 2025	2,840	840	779
1 575	BELL CANADA	17 mars 2031	3,000	1 378	1 428
1 050	BELL CANADA	14 mai 2030	2,500	900	938
400	BELL CANADA	10 sept. 2029	2,900	352	371
2 300	BELL CANADA	29 mai 2028	2,200	2 135	2 112
300	BELL CANADA	29 sept. 2027	3,600	303	292
200	BELL CANADA	16 août 2027	1,650	176	184
1 370	BROOKFIELD ASSET MGMT INC	16 mars 2027	3,800	1 319	1 343
1 874	BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY	28 oct. 2033	5,292	1 874	1 924
325	BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY	15 janv. 2029	4,250	341	320
649	BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS	15 janv. 2030	3,380	636	605
325	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMM	29 juin 2027	4,950	328	329
835	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMM	7 mars 2025	2,750	804	814
2 000	CANADIAN IMPERIAL BK OF COMM	7 oct. 2027	5,050	2 000	2 034
4 075	CANADIAN IMPERIAL BK OF COMM	17 avr. 2025	2,000	3 954	3 926
1 153	CDP FINANCIAL INC	2 juin 2027	3,800	1 153	1 156
900	CDP FINANCIAL INC	19 oct. 2026	1,500	898	845
2 480	CHOICE PROPERTIES REIT	1 mars 2033	5,400	2 489	2 539
400	CHOICE PROPERTIES REIT	24 juin 2032	6,003	400	428
1 242	CHOICE PROPERTIES REIT	4 mars 2030	2,981	1 128	1 123
1 225	CHOICE PROPERTIES REIT	30 nov. 2026	2,456	1 142	1 154
700	CHOICE PROPERTIES REIT	10 janv. 2025	3,546	736	688
650	CT REIT	5 févr. 2029	3,029	603	592
750	CT REIT	1 juin 2026	3,289	784	722
2 718	DOLLARAMA INC	26 avr. 2030	5,165	2 799	2 821
625	DOLLARAMA INC	9 juil. 2029	2,443	600	568
900	DOLLARAMA INC	27 oct. 2025	5,084	900	907
300	ENBRIDGE GAS INC	17 août 2032	4,150	299	296
1 323	ENBRIDGE GAS INC	1 avr. 2030	2,900	1 282	1 231
665	ENBRIDGE GAS INC	9 août 2029	2,370	665	609
1 000	ENBRIDGE INC	27 sept. 2077	5,375	913	941
1 487	ENBRIDGE INC	21 sept. 2033	3,100	1 372	1 283
369	ENBRIDGE INC	9 nov. 2032	6,100	379	400
550	ENBRIDGE INC	3 oct. 2029	2,990	481	508
2 509	ENBRIDGE INC	9 nov. 2027	5,700	2 618	2 613
1 900	ENBRIDGE INC	8 juin 2027	3,200	1 837	1 824
286	ENBRIDGE PIPELINES INC	22 févr. 2029	3,520	262	274
1 625	FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LTD	3 mars 2031	3,950	1 566	1 528
689	FEDERATION DES CAISSES	23 août 2032	5,035	660	688
2 085	FEDERATION DES CAISSES	28 mai 2031	1,992	1 835	1 942
500	FEDERATION DES CAISSES	17 nov. 2028	5,467	500	521
1 200	FEDERATION DES CAISSES	16 août 2028	5,475	1 200	1 250
3 550	FEDERATION DES CAISSES	10 sept. 2026	1,587	3 284	3 309
500	FEDERATION DES CAISSES	1 oct. 2025	2,370	500	504
2 229	GRANITE REIT HOLDINGS LP	30 août 2028	2,194	2 229	1 988

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
328	GRANITE REIT HOLDINGS LP	4 juin 2027	3,062	328	310
750	GREAT WEST LIFECO INC	31 déc. 2081	3,600	750	575
1 875	GREATER TORONTO AIRPORTS AUTH	3 avr. 2029	2,730	1 965	1 776
1 000	GREAT-WEST LIFECO INC	14 mai 2030	2,379	1 000	899
350	GREAT-WEST LIFECO INC	28 févr. 2028	3,337	330	338
371	H&R REAL ESTATE INVT TR	19 févr. 2027	2,633	371	341
1 700	HYDRO ONE INC	28 févr. 2030	2,160	1 479	1 533
500	HYDRO ONE INC	30 nov. 2029	3,930	500	500
3 606	HYDRO ONE INC	27 janv. 2028	4,910	3 711	3 722
1 025	HYDRO ONE INC	24 févr. 2026	2,770	1 065	996
364	HYDRO QUEBEC	15 août 2031	6,000	484	420
1 096	IA FINANCIAL CORP INC	30 juin 2082	6,611	1 096	1 082
1 469	IA FINANCIAL CORPORATION INC	20 juin 2033	5,685	1 469	1 509
2 000	IA FINANCIAL CORPORATION INC	25 févr. 2032	3,187	1 983	1 899
500	INTACT FINANCIAL CORP	16 déc. 2030	1,928	500	427
175	INTACT FINANCIAL CORP	7 juin 2027	2,850	183	167
650	INTACT FINANCIAL CORP	24 mars 2025	3,691	650	641
700	INTACT FINANCIAL CORPORATION	30 juin 2083	7,338	690	703
325	LOBLAW COMPANIES LTD	13 sept. 2032	5,008	325	336
975	LOBLAW COMPANIES LTD	7 mai 2030	2,284	867	866
1 360	MANULIFE FINANCIAL CORP	19 juin 2082	7,117	1 346	1 355
1 000	MANULIFE FINANCIAL CORP	13 mai 2035	2,818	854	888
1 526	MANULIFE FINANCIAL CORP	10 mars 2033	5,409	1 526	1 557
1 300	MANULIFE FINANCIAL CORP	12 mai 2030	2,237	1 300	1 252
125	METRO INC	6 déc. 2027	3,390	114	122
3 164	NATIONAL BANK OF CANADA	16 août 2032	5,426	3 164	3 197
1 500	NATIONAL BANK OF CANADA	7 déc. 2026	4,968	1 500	1 519
3 100	NATIONAL BANK OF CANADA	15 juin 2026	1,534	2 966	2 896
1 696	NATIONAL BANK OF CANADA	3 nov. 2025	5,296	1 727	1 711
1 000	NATIONAL BANK OF CANADA	3 févr. 2025	2,580	960	973
500	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2033	4,150	462	486
1 410	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2031	2,800	1 188	1 263
1 578	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2029	4,250	1 678	1 575
775	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2027	2,800	719	739
428	OMERS FINANCE TRUST	14 mai 2029	2,600	427	405
395	OMERS FINANCE TRUST	21 avr. 2027	1,550	388	368
2 450	OMERS REALTY CORP	14 nov. 2028	5,381	2 501	2 547
2 979	ONTARIO POWER GENERATION INC	8 avr. 2030	3,215	2 853	2 811
700	ONTARIO POWER GENERATION INC	13 sept. 2029	2,977	653	659
448	ONTARIO TEACHERS FINANCE TR	19 oct. 2027	1,100	430	407
243	OPB FINANCE TRUST	25 janv. 2027	2,980	247	236
267	OPB FINANCE TRUST	2 févr. 2026	2,950	273	260
647	PEMBINA PIPELINE CORP	27 mars 2028	4,020	692	632
1 600	PEMBINA PIPELINE CORP	15 juin 2027	4,240	1 541	1 585
2 807	ROGERS COMMUNICATIONS INC	1 mai 2029	3,250	2 739	2 635
300	ROGERS COMMUNICATIONS INC	2 nov. 2028	4,400	278	299
2 578	ROGERS COMMUNICATIONS INC	21 sept. 2028	5,700	2 575	2 703

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
465	ROGERS COMMUNICATIONS INC	1 mars 2027	3,800	449	455
500	ROYAL BANK OF CANADA	24 nov. 2080	4,500	500	475
3 071	ROYAL BANK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	3 030	3 075
2 100	ROYAL BANK OF CANADA	3 mai 2032	2,940	1 860	1 971
263	ROYAL BANK OF CANADA	30 juin 2030	2,088	246	252
2 973	ROYAL BANK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	2 964	3 099
2 800	ROYAL BANK OF CANADA	31 juil. 2028	1,833	2 436	2 525
975	ROYAL BANK OF CANADA	17 janv. 2028	4,642	975	982
1 450	ROYAL BANK OF CANADA	26 juil. 2027	4,612	1 450	1 458
170	ROYAL BANK OF CANADA	28 janv. 2027	2,328	165	160
800	ROYAL BANK OF CANADA	2 nov. 2026	5,235	800	816
500	ROYAL BANK OF CANADA	29 sept. 2025	3,369	477	489
450	SAPUTO INC	20 nov. 2030	5,492	450	472
970	SAPUTO INC	16 juin 2027	2,242	972	902
1 087	SMARTCENTRES REIT	20 déc. 2029	3,526	937	991
833	SUN LIFE FINANCIAL INC	1 oct. 2035	2,060	656	699
2 792	SUN LIFE FINANCIAL INC	4 juil. 2035	5,500	2 771	2 884
1 270	SUN LIFE FINANCIAL INC	10 août 2034	4,780	1 255	1 269
717	SUN LIFE FINANCIAL INC	21 nov. 2033	2,800	717	657
1 100	SUN LIFE FINANCIAL INC	13 août 2029	2,380	1 052	1 079
488	TELUS CORP	15 nov. 2032	5,250	490	504
2 801	TELUS CORP	13 nov. 2031	2,850	2 500	2 467
1 535	TELUS CORP	2 mai 2029	3,300	1 427	1 455
1 851	TELUS CORP	8 juil. 2026	2,750	1 771	1 781
1 200	THE BANK OF NOVA SCOTIA	27 juil. 2082	7,023	1 200	1 179
4 519	THE BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	4 271	4 363
4 904	THE BANK OF NOVA SCOTIA	8 mai 2026	5,500	4 949	5 006
490	TMX GROUP LIMITED	5 juin 2028	3,779	493	480
900	TORONTO DOMINION BANK	31 oct. 2082	7,283	898	898
593	TORONTO DOMINION BANK	26 janv. 2032	3,060	568	562
1 075	TORONTO DOMINION BANK	4 mars 2031	4,859	1 126	1 075
1 065	TORONTO DOMINION BANK	22 avr. 2030	3,105	1 069	1 036
1 300	TORONTO DOMINION BANK	8 janv. 2029	4,680	1 300	1 314
4 980	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2028	1,888	4 350	4 535
656	TORONTO DOMINION BANK	27 janv. 2026	4,344	642	653
850	TORONTO HYDRO CORP	14 juin 2033	4,610	850	875
2 000	TORONTO HYDRO CORP	20 oct. 2031	2,470	1 778	1 777
500	TORONTO-DOMINION BANK	1 juin 2027	4,210	500	496
1 180	TRANSCANADA PIPELINES LTD	9 juin 2031	2,970	999	1 047
450	TRANSCANADA PIPELINES LTD	18 sept. 2029	3,000	396	416
4 904	TRANSCANADA PIPELINES LTD	5 avr. 2027	3,800	4 741	4 805
100	TRANSCANADA PIPELINES LTD	15 janv. 2027	7,310	126	106
1 400	WELLS FARGO & CO	18 févr. 2027	2,493	1 400	1 313
1 000	IVANHOE CAMBRIDGE II INC	2 juin 2028	4,994	1 000	1 021
750	LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	31 oct. 2033	4,854	776	786
200	LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	21 oct. 2026	2,307	181	190
1 630	ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST	2 juin 2032	4,450	1 647	1 696
1 499	ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST	1 nov. 2029	4,150	1 498	1 536
2 606	ALTAGAS LTD	30 mai 2028	2,075	2 279	2 348
516	ALTAGAS LTD	7 avr. 2026	4,120	498	511
1 600	ENERGIR LP	27 sept. 2032	4,670	1 615	1 635

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
475	ALTALINK LP	28 nov. 2032	4,692	475	491
2 840	BROOKFIELD FINANCE II INC	14 déc. 2032	5,431	2 842	2 910
450	FAIRFAX FINL HOLDINGS LTD	16 déc. 2026	4,700	441	450
751	RIOCAN REAL ESTATE INVT TR	10 mars 2027	2,361	751	690
608	PROLOGIS LP	15 janv. 2031	5,250	608	630
1 527	HYUNDAI CAPITAL CANADA INC	8 mars 2028	5,565	1 527	1 571
2 071	CENTRAL 1 CREDIT UNION	7 févr. 2028	4,648	2 036	2 032
600	AEROPORTS DE MONTREAL	17 sept. 2035	5,170	615	637
1 774	ROYAL OFFICE FINANCE LP	12 nov. 2037	5,209	1 829	1 873
233	OTTAWA MACDONALD-CARTIER INTL	25 mai 2032	6,973	248	250
379	407 EAST DEVELOPMENT GROUP	23 juin 2045	4,473	363	372
2 185	EDF S A	23 mai 2030	5,993	2 185	2 283
1 100	VERIZON COMMUNICATIONS INC	22 mars 2028	2,375	966	1 017
1 200	BRITISH COLUMBIA INVESTMENT	2 juin 2033	4,900	1 196	1 297
1 500	PSP CAPITAL INC	2 déc. 2030	4,400	1 499	1 569
3 658	WEST EDMONTON MALL PROPERTY	4 oct. 2027	7,791	3 658	3 862
850	INDEPENDENT ORDER OF FORESTERS	15 oct. 2035	2,885	674	723
				<u>225 117</u>	<u>225 988</u>
Total - Obligations				301 489	301 675
Actions					
Nombre d'actions	Titre			Coût	Valeur comptable
Énergie					
653	CHEVRON CORP			138	128
933	EXXON MOBIL CORP			128	123
18 294	TC ENERGY CORP			1 052	946
7 908	TOURMALINE OIL CORP			483	471
8 999	VALERO ENERGY CORP			1 404	1 542
2 057	WILLIAMS COS INC/THE			91	94
266	CHENIERE ENERGY INC			59	60
177	MARATHON PETROLEUM CORP			37	35
479	PHILLIPS 66			79	84
				<u>3 471</u>	<u>3 483</u>
Matériaux					
6 936	FRANCO-NEVADA CORP			1 188	1 015
1 580	LINDE PLC			631	856
17 858	WINPAK LTD			699	730
2 369	BARRICK GOLD CORP			51	57
29 216	TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS			498	515
518	CORTEVA INC			39	33
2 472	NEWMONT CORP			135	135
188	RELIANCE STEEL & ALUMINUM CO			67	69
				<u>3 308</u>	<u>3 410</u>

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Communications			
9 719	ALPHABET INC	1 451	1 790
4 709	BCE INC	278	246
3 318	META PLATFORMS INC	966	1 549
10 469	QUEBECOR INC	322	330
1 700	ROGERS COMMUNICATIONS INC	97	105
18 052	TELUS CORP	487	426
7 950	THOMSON REUTERS CORPORATION	1 389	1 538
1 079	FOX CORP	48	42
11 881	ROLLINS INC	669	684
1 774	T-MOBILE US INC	317	375
9 917	VERIZON COMMUNICATIONS INC	458	493
1 565	ELECTRONIC ARTS INC	260	282
		<hr/>	<hr/>
		6 742	7 860
		<hr/>	<hr/>
Utilitaires			
2 032	ATMOS ENERGY CORP	314	311
2 772	CONSOLIDATED EDISON INC	345	332
3 188	EVERSOURCE ENERGY	288	259
4 500	HYDRO ONE LIMITED	170	178
722	ESSENTIAL UTILITIES INC	39	36
3 698	EXELON CORP	203	175
1 300	PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	108	105
1 400	CANADIAN UTILITIES LTD	44	44
967	AMERICAN WATER WORKS CO INC	179	168
247	CONSTELLATION ENERGY CORP	37	38
1 292	EDISON INTERNATIONAL	123	122
2 093	PG&E CORP	49	50
768	SEMPRA	76	76
		<hr/>	<hr/>
		1 975	1 894
		<hr/>	<hr/>
Finance			
3 409	BANK OF MONTREAL	419	447
18 271	BANK OF NOVA SCOTIA	1 104	1 178
3 588	CME GROUP INC	905	996
6 082	CULLEN/FROST BANKERS INC	895	870
25 119	DEFINITY FINANCIAL CORP	897	941
5 586	EQB INC	354	487
100	FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LTD	114	122
900	GREAT WEST LIFECO INC	37	39
6 847	IA FINANCIAL CORP INC	407	617
1 200	IGM FINANCIAL INC	45	42
7 161	INTACT FINANCIAL CORP	1 059	1 456
27 055	MANULIFE FINANCIAL CORP	592	791
6 598	MARSH & MCLENNAN COS INC	1 588	1 648

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Finance (suite)			
3 407	MASTERCARD INC	1 642	1 916
10 377	NATIONAL BANK OF CANADA	951	1 047
6 189	ROYAL BANK OF CANADA	776	829
17 090	TMX GROUP LTD	488	548
4 739	TORONTO DOMINION BANK	403	406
29 018	BROOKFIELD CORPORATION	1 150	1 540
513	CHUBB LTD	135	153
1 327	W R BERKLEY CORP	112	124
1 323	CBOE GLOBAL MARKETS INC	250	311
95	ERIE INDEMNITY CO	29	42
369	ARTHUR J GALLAGHER & CO	111	109
1 111	TRAVELERS COS INC/THE	255	279
654	VISA INC	200	225
106	EVEREST GROUP LTD	55	49
863	AMERICAN FINANCIAL GROUP INC/O	132	135
72	AMERIPRISE FINANCIAL INC	34	36
912	BERKSHIRE HATHAWAY INC	454	429
933	EQUITABLE HOLDINGS INC	37	41
597	HARTFORD FINANCIAL SERVICES GR	60	63
27	MARKEL GROUP INC	55	51
509	PROGRESSIVE CORP/THE	99	107
		15 844	18 074
Consommation de produits			
438	CHURCH & DWIGHT CO INC	56	55
2 328	COLGATE-PALMOLIVE CO	234	245
23 626	EMPIRE CO LTD	785	827
806	HORMEL FOODS CORP	46	34
600	J M SMUCKER CO/THE	101	100
929	KIMBERLY-CLARK CORP	167	149
6 415	LAMB WESTON HOLDINGS INC	750	915
3 702	LOBLAW COMPANIES LTD	438	475
15 973	METRO INC	901	1 094
1 451	PEPSICO INC	342	325
10 607	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP	1 024	996
1 972	PROCTER & GAMBLE CO/THE	357	381
8 424	SAPUTO INC	267	226
8 915	WALMART INC	1 713	1 853
1 516	CAMPBELL SOUP CO	92	86
1 127	COCA-COLA CO/THE	90	88
3 797	GENERAL MILLS INC	403	326
990	HERSHEY CO/THE	324	243
4 026	KEURIG DR PEPPER INC	179	177
814	KRAFT HEINZ CO/THE	40	40
3 989	KELLANOVA	322	294
2 386	KROGER CO/THE	149	144
505	MONDELEZ INTERNATIONAL INC	49	48
997	WK KELLOGG CO	18	17
		8 847	9 138

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Santé			
695	ABBOTT LABORATORIES	95	101
2 204	ABBVIE INC	350	450
4 781	AMGEN INC	1 564	1 816
2 849	CHARLES RIVER LABORATORIES INT	841	888
4 800	DANAHER CORP	1 375	1 465
2 076	JOHNSON & JOHNSON	452	429
1 611	ROYALTY PHARMA PLC	67	60
570	BECTON DICKINSON & CO	199	183
5 678	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	477	384
4 429	GILEAD SCIENCES INC	454	473
184	HUMANA INC	124	111
3 361	INCYTE CORP	273	278
3 117	MERCK & CO INC	455	448
6 700	PFIZER INC	336	254
545	UNITEDHEALTH GROUP INC	359	378
359	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	169	193
3 060	ZOETIS INC	705	797
5 078	VITALHUB CORP	19	21
325	CENCORA INC	80	88
120	ELI LILLY & CO	93	92
260	MCKESSON CORP	152	159
725	NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	111	126
316	QUEST DIAGNOSTICS INC	54	57
143	REGENERON PHARMACEUTICALS INC	159	166
240	UNITED THERAPEUTICS CORP	71	70
4 266	VIATRIS INC	57	61
		9 091	9 548

Consommation de services

12 434	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	535	969
9 811	AMAZON.COM INC	1 503	1 966
4 028	BOYD GROUP SERVICES INC	773	1 120
18 266	CCL INDUSTRIES INC	1 009	1 086
53 007	D2L INC	392	568
7 479	DOLLARAMA INC	608	714
4 578	FIVE BELOW INC	1 049	1 286
15 735	GILDAN ACTIVEWEAR INC	575	688
9 264	MAGNA INTL INC	646	724
1 048	MCDONALD'S CORP	359	410
16 981	PET VALU HOLDINGS LTD	514	489
12 774	RESTAURANT BRANDS INTL INC	1 052	1 320
11 881	RICHELIEU HARDWARE LTD	463	570

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de services (suite)			
7 636	TJX COS INC/THE	816	944
10 730	RICHARDS PACKAGING INCOME FD	444	372
2 744	RB GLOBAL INC	211	243
40	AUTOZONE INC	133	136
184	GENUINE PARTS CO	37	34
77	O'REILLY AUTOMOTIVE INC	94	96
765	YUM! BRANDS INC	133	132
476	PULTEGROUP INC	51	65
128	TRACTOR SUPPLY CO	36	36
		11 433	13 968
Industries			
12 195	ANDLAUER HEALTHCARE GROUP INC	574	500
702	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	184	216
23 096	CAE INC	532	659
13 299	CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO	1 462	2 211
480	CH ROBINSON WORLDWIDE INC	57	55
1 774	EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WA	273	298
492	FASTENAL CO	34	42
6 282	FINNING INTERNATIONAL INC	227	241
1 057	ROCKWELL AUTOMATION INC	334	433
37 030	SAVARIA CORP	545	562
30 541	SNC-LAVALIN GROUP INC	811	1 301
10 441	STANTEC INC	544	1 108
4 862	TOROMONT INDUSTRIES LTD	524	564
14 329	WASTE CONNECTIONS INC	2 528	2 823
4 319	WSP GLOBAL INC	482	799
6 344	ATS CORPORATION	268	362
6 194	CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	611	649
8 021	GDI INTEGRATED FAC SVCS INC	344	293
634	BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDING CO	94	107
82	CINTAS CORP	55	65
2 088	WASTE MANAGEMENT INC	458	493
2 459	CARRIER GLOBAL CORP	181	186
1 302	EMERSON ELECTRIC CO	173	167
363	PACCAR INC	43	47
376	PAYCHEX INC	59	59
1 315	RTX CORP	161	146
1 847	REPUBLIC SERVICES INC	376	402
328	UNITED PARCEL SERVICE INC	70	68
3 993	VERALTO CORP	419	433
		12 423	15 289

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie de l'information			
1 976	ADOBE INC	1 308	1 555
218 936	ALITHYA GROUP INC	581	385
9 752	APPLE INC	1 955	2 474
13 680	CGI INC	1 428	1 939
499	CONSTELLATION SOFTWARE INC	578	762
47 198	COVEO SOLUTIONS INC	327	453
13 031	DESCARTES SYS GROUP INC	980	1 447
21 446	ENGHOUSE SYSTEMS LTD	802	752
2 097	INTERNATIONAL BUSINESS MACHINE	365	452
5 680	KINAXIS INC	826	844
7 612	MICROSOFT CORP	2 783	3 773
19 734	OPEN TEXT CORPORATION	767	1 095
70 460	REAL MATTERS INC	378	444
6 529	SHOPIFY INC	553	672
84 457	SYLOGIST LTD	575	630
19 054	TECSYS INC	599	625
3 086	TEXAS INSTRUMENTS INC	681	694
1 502	TOPICUS.COM INC	128	134
4 211	WORKDAY INC	1 118	1 533
893	LUMINE GROUP INC	16	27
144 609	TINY LTD	469	320
446	AMPHENOL CORP	49	58
5 980	CISCO SYSTEMS INC	398	398
5 098	JUNIPER NETWORKS INC	204	198
979	MOTOROLA SOLUTIONS INC	374	404
325	VERISIGN INC	95	88
342	ACCENTURE PLC	147	158
956	GARMIN LTD	141	162
656	ARROW ELECTRONICS INC	112	106
157	BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	39	43
446	F5 INC	98	105
2 093	GEN DIGITAL INC	55	63
2 461	NVIDIA CORP	1 577	1 607
371	PTC INC	73	86
676	ROPER TECHNOLOGIES INC	460	486
		21 039	24 972
Immobilier			
18 534	ALTUS GROUP LTD	845	780
6 409	COLLIERS INTL GROUP INC	974	1 072
2 371	PUBLIC STORAGE	949	954
		2 768	2 806

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
FNB			
138 500	ISHARES MSCI EAFE MIN VOL FA	12 457	12 658
		<u>12 457</u>	<u>12 658</u>
Total - Actions		<u>109 398</u>	<u>123 100</u>
Total - Inventaire du portefeuille		<u>512 974</u>	<u>526 719</u>

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

1. Information générale sur le Plan

Le Plan UNIVERSITAS (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido, (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. (« Kaleido Croissance »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan UNIVERSITAS promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan UNIVERSITAS est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux souscripteurs actuels du Plan UNIVERSITAS pour effectuer des cotisations supplémentaires uniquement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire, visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle, sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

Kaleido Croissance et la Fondation ont procédé au lancement de la gamme de produits IDEO+ le 1^{er} mai 2022 et a mis fin à la distribution du Plan le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 21 mars 2024.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2023.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après. La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

- **Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Frais de courtage**

Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée par ce dernier et varient habituellement entre 0,01 \$ et 0,05 \$ par action ou obligation achetée ou vendue.

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un montant fixe annuel déterminé par contrat avec le fiduciaire.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,009 % (0,009 % en 2022) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne peuvent excéder 1,305 % depuis le 1^{er} mai 2022 de l'actif sous gestion du Plan. La tarification a évolué de la manière suivante :

- Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021 ; plafond = 1,18 %
- Entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 avril 2022 ; plafond = 1,35 %
- **Depuis le 1^{er} mai 2022 ; plafond = 1,305 %**

Les honoraires d'administration qui ne sont pas requis pour le maintien et le développement de Kaleido Croissance inc. sont réduits de tout excédent des revenus sur les dépenses afin de retourner tout surplus aux Plans Collectifs REEFLEX, UNIVERSITAS et INDIVIDUEL (les « Plans ») par le biais d'une baisse du taux d'honoraires d'administration.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Classement et évaluation des actifs financiers (suite)**

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est maintenant classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisque la stratégie du Plan telle que décrite au prospectus, ainsi que les décisions sont fondées sur la juste valeur des actifs. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions, des événements et de la conjoncture économique. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

- **Modèle économique (suite)**

La méthode de dépréciation à trois phases pour les pertes de crédit attendues est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale.

Si, à la date de clôture, le risque de crédit des instruments financiers n'a pas augmenté de façon importante depuis leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés dans la phase 1 et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir est comptabilisée. Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont transférés dans la phase 2, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier est comptabilisée. Pour les clients qui ne comportent pas de composante de financement importante, le Plan utilise la méthode simplifiée, ainsi la provision pour pertes de crédit correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier.

Au cours des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, si le risque de crédit d'un instrument financier s'améliore et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, le modèle lié aux pertes de crédit attendues exige de revenir à la phase 1. Lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier, l'actif financier est considéré comme déprécié et est transféré dans la phase 3, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié. Les revenus d'intérêts sont calculés selon la valeur comptable brute pour les actifs financiers dans les phases 1 et 2 et selon la valeur comptable nette pour les actifs financiers dans la phase 3.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Solde de règlement sur vente et achat

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2023 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2024. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2023 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2024.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujéti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

- **Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)**

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

- **Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE) (suite)**

L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription du Plan et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associent à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

- **Compte PAE**

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au compte PAE de la cohorte admissible.

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)**

Depuis le 1^{er} janvier 1998, le gouvernement du Canada ajoute 20 % aux cotisations déposées dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), jusqu'à l'atteinte des plafonds admissibles, par un souscripteur qui a satisfait aux conditions exigées par le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) en faisant parvenir au Plan certaines informations. Le montant annuel maximal de la subvention est fixé à 500 \$ par bénéficiaire (soit 2 500 \$ X 20 %). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2005, le taux de SCEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est passé de 20 % à 40 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2023 n'excède pas 53 359 \$ et à 30 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 53 360 \$ et 106 717 \$ pour l'année 2023. Ces montants sont indexés chaque année. Les bénéficiaires nés à partir du 1^{er} janvier 2004 et dont la famille est financièrement admissible peuvent recevoir le Bon d'études canadien (BEC), qui se compose d'un montant initial de 500 \$ versé dans le REEE du bénéficiaire. Par la suite, ce bénéficiaire peut également être admissible à recevoir une somme de BEC additionnelle de 100 \$ par année pendant un maximum de 15 ans. La subvention est remise au bénéficiaire avec le versement des PAE.

- **Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)**

Le 20 février 2007, le gouvernement du Québec a mis sur pied l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme d'encouragement à l'épargne-études prenant la forme d'un crédit d'impôt remboursable versé directement dans un REEE ouvert chez un fournisseur de REEE qui offre l'IQEE. Le montant annuel maximal de l'incitatif est fixé à 250 \$ par bénéficiaire (soit 2 500 \$ X 10 %). De plus, le taux d'IQEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est de 20 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2023 n'excède pas 49 275 \$ et de 15 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 49 276 \$ et 98 540 \$ pour l'année 2023. Ces montants sont indexés chaque année. Le crédit s'applique à compter de l'année d'imposition 2007 à l'égard d'une cotisation versée dans un REEE après le 20 février 2007 pour une année civile postérieure à 2006. Cet incitatif à l'épargne-études peut atteindre, sur une base cumulative, 3 600 \$ par enfant. L'incitatif est remis au bénéficiaire avec le versement des PAE.

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

Calcul des montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)

Les montants unitaires de PAE sont calculés en date du 1^{er} janvier en déterminant la juste valeur marchande ajustée (JVMA) qui est disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Calcul des montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE) (suite)

La méthodologie utilisée a pour effet d'amortir, sur une période de quatre ans, les gains (pertes) sur les placements, ce qui atténue l'incidence des fluctuations importantes des marchés sur les montants unitaires de PAE. Pour la période comprise entre le 30 septembre 2023 et le 1^{er} janvier 2024, le rendement net généré par les titres du portefeuille dans lequel est investi le compte PAE est ajouté.

Le montant des PAE versés au cours de cette même période est également déduit, ce qui permet d'établir la JVMA au 1^{er} janvier. Cette dernière est ensuite répartie entre les unités détenues par les bénéficiaires qui sont admissibles à recevoir un PAE en appliquant un facteur de réclamation. Ainsi, seule une portion de ces unités est considérée et non la totalité, puisque certains bénéficiaires ne satisferont pas aux exigences requises pour se qualifier pour le versement de PAE.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

4. Placements

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements à court terme	101 944	94 857
Obligations	301 675	331 244
Actions	123 100	127 007
	526 719	553 108

5. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres crédateurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

6. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	8	1 124	617
Montant à payer à la Fondation Kaleido	8	240	119
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		73	63
Autres		212	271
		1 649	1 070

7. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Valeur actualisée de l'ORFSE	26 209	29 175
Valeur non actualisée de l'ORFSE	27 692	31 424

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

Incidence d'une variation du taux d'actualisation	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Taux d'actualisation appliqué	2,54%	2,75%
Augmentation de 1,0 %	(509)	(733)
Diminution de 1,0 %	569	775

8. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan UNIVERSITAS. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Honoraires d'administration	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Kaleido Croissance Inc.	8 110	8 430
	8 110	8 430

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en milliers de \$ canadiens)

8. Opérations entre parties liées (suite)

Fondation Kaleido (suite)

Montant à payer	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Kaleido Croissance Inc.	(1 124)	(617)
Fondation Kaleido	(240)	(119)
	(1 364)	(736)

9. Gestion du capital

Le capital du Plan correspond à l'actif net attribuable aux contrats. Les objectifs de gestion du capital sont les suivants:

- Préserver la valeur de l'épargne des souscripteurs et des subventions gouvernementales;
- Assurer le remboursement des frais de souscription à l'échéance;
- Obtenir un rendement net maximal tout en maintenant un degré de risque approprié dans le but d'atteindre des montants de PAE satisfaisants.

Afin d'atteindre ces objectifs, les gestionnaires ont un mandat d'optimisation du rendement total par des investissements de première qualité, par la diversification et la répartition des actifs, par la sélection des titres, par la gestion de la durée et par l'analyse du crédit. Le Plan évalue et révisé périodiquement ses politiques et procédures.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les politiques et procédures suivantes ont été appliquées :

- **Épargne des souscripteurs** : le Plan s'engage à rembourser l'épargne des souscripteurs et il investit ces fonds uniquement dans des titres à revenu fixe (obligations gouvernementales et corporatives) pour les plans avant échéance. Pour les plans qui ont atteint l'échéance, il investit ces fonds uniquement en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.
- **Subventions gouvernementales** : les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012 sont investies avec une cible de 100 % en titres à revenu variable (actions canadiennes et américaines). Les subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012 sont investies uniquement en titres à revenu fixe, comme l'épargne des souscripteurs.
- **Revenus cumulés sur les subventions, ORFSE et compte PAE** : le Plan investit les sommes attribuées à ces fonds avec une cible de 100 % en titres à revenu variable, comme les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, le Plan a conservé le même style de gestion prudente de son portefeuille que pour les exercices précédents, par le maintien de la philosophie de placement adoptée par le comité de placement et les gestionnaires de placements.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

10. Instruments financiers

Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur de la trésorerie, du solde de règlement sur vente, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, du solde de règlement sur achat, de l'IQEE à rembourser ainsi que des fournisseurs et autres créanciers correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

• **Détermination de la juste valeur (suite)**

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

• **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	96 424	5 520	-	101 944
Obligations	-	301 675	-	301 675
Actions	123 100	-	-	123 100
	219 524	307 195	-	526 719

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

• **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)**

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	90 967	3 990	-	94 857
Obligations	-	331 244	-	331 244
Actions	127 007	-	-	127 007
	217 974	335 234	-	553 108

(Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

• **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
AAA	2,6	1,5
AA	29,7	27,2
A	40,4	46,2
BBB	27,3	25,1

*En excluant les placements à court terme

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

• **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2023 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, cependant, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créditeurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2024 ⁽¹⁾	152	1 649	404	349 053	351 258
2025				81 250	81 250
2026				53 620	53 620
2027				27 570	27 570
2028				11 695	11 695
2029				6 076	6 076
2030				1 454	1 454
2031				106	106
2032				56	56
	152	1 649	404	530 880	533 085

(1) Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2024

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022

(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2022 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, cependant, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créiteurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2023 ⁽¹⁾	875	1 070	367	317 778	320 090
2024				79 097	79 097
2025				72 274	72 274
2026				47 530	47 530
2027				24 421	24 421
2028				10 322	10 322
2029				5 309	5 309
2030				1 269	1 269
2031				94	94
2032				35	35
	875	1 070	367	558 129	560 441

(1) Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2023.

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse. Au 31 décembre 2023, le Plan avait 321,2 \$ en devise américaine (214,8 \$ au 31 décembre 2022) représentant 423,5 \$ dans la trésorerie (291,1 \$ au 31 décembre 2022). Le Plan avait également des actions en devise américaine pour un total de 54,1 M\$ (38,1 M\$ au 31 décembre 2022) représentant 71,3 M\$ dans les placements (51,7 M\$ au 31 décembre 2022). Au niveau du marché monétaire, le plan avait 686,5 \$ en devise américaine représentant 905,2 \$ dans la trésorerie en 2023 (vs 0 à fin 2022).

Finalement, le Plan avait des soldes de règlement sur vente à recevoir de 70,5 \$ en devise américaine (598,8 \$ au 31 décembre 2022) représentant 93 \$ dans les actifs (811,3 \$ au 31 décembre 2022) et des soldes de règlements sur achat de 71,1 \$ en devise américaine (242,5 \$ au 31 décembre 2022) représentant 93,8 \$ dans les passifs (328,6 \$ au 31 décembre 2022). Le Plan n'avait pas de dividendes à recevoir en devise américaine au 31 décembre 2023 (75,1 \$ représentant 101 \$ au 31 décembre 2022).

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2023, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 12,8 M\$ (19,1 M\$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
Échéant à moins d'un an	25,3	22,3
Échéant entre un an et cinq ans	37,5	43,5
Échéant après cinq ans	37,2	34,2

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX, des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 12,3 M\$ au 31 décembre 2023 (12,7 M\$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration (suite)**

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segments de marché	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
Énergie	2,8	2,9
Matériaux	2,8	7,7
Communications	6,4	7,7
Utilitaires	1,5	1,9
Finance	14,7	17,7
Consommation de produits	7,4	10,8
Consommation de services	11,3	12,9
Santé	7,8	10,3
Industrie	12,4	12,0
Technologie de l'information	20,3	16,0
Immobilier	2,3	0,0
FNB	10,3	0,0

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan:

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif financier brut	223	304
Passif financier compensé	(79)	(72)
	144	232

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire. Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

Convention de plans de bourses d'études (non audité) au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités souscrites au 31 décembre 2022	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités souscrites aux 31 décembre 2023	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2024	246 238	18	(5 779)	240 477	162 768	14 380	69 882	77 093	24 930
2025	26 173	4	(21)	26 157	47 164	4 814	4 221	18 183	6 868
2026	19 383	3	(49)	19 338	32 138	3 473	1 420	12 104	4 485
2027	11 400	-	(19)	11 381	17 306	1 984	(76)	6 025	2 331
2028	5 288	5	(33)	5 260	7 391	893	(129)	2 554	986
2029	3 153	-	12	3 165	3 994	520	(217)	1 267	512
2030	809	-	7	816	976	131	(56)	288	115
2031	66	-	-	66	74	10	(7)	22	7
2032	43	-	(10)	32	23	4	(6)	27	8
	312 553	30	(5 892)	306 692	271 834	26 209	75 032	117 563	40 242

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2023	(1)(2)	Année de qualification (5)	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2023	4 682,155	573	2 682 875
		2022	5 348,687	573	3 064 798
		2021	3 901,363	573	2 235 481
		2020	2 550,604	573	1 461 496
		2019	1 741,348	573	997 792
		2018	1 277,460	573	731 985
		2017	750,642	573	430 118
		2016	434,518	573	248 979
		2015	198,975	573	114 013
		2014	101,128	573	57 946
		2013	122,878	573	70 409
		2012	76,004	573	43 550
		2011	54,964	573	31 494
		2010	36,495	573	20 911
		2009	27,652	573	15 845
		2008	14,188	573	8 130
		2007	12,224	573	7 004
		2006	33,350	573	19 109
Prime de ristourne (3)			22 810,995	47	1 072 117
Subventions et leurs revenus versés					24 213 585
Autres rendements versés (4)					418 313
					37 945 950

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes antérieures ne pouvaient pas le faire.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2022	(1)(2)	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2022	3 759,192	558	2 097 629
		2021	5 454,783	558	3 043 769
		2020	4 073,889	558	2 273 230
		2019	2 745,015	558	1 531 719
		2018	2 245,345	558	1 252 903
		2017	1 451,756	558	810 080
		2016	1 008,138	558	562 541
		2015	556,952	558	310 779
		2014	306,165	558	170 840
		2013	216,834	558	120 993
		2012	119,909	558	66 909
		2011	85,473	558	47 694
		2010	58,277	558	32 518
		2009	60,365	558	33 683
		2008	46,229	558	25 796
		2007	12,629	558	7 047
		2006	13,106	558	7 313
		2005	39,295	558	21 927
Prime de ristourne (3)			21 180,669	53	1 122 575
Subventions et leurs revenus versés					22 516 740
Autres rendements versés (4)					180 994
					36 237 680

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles le recevaient.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

**1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5**

**Téléphone : 1 877 410-7377
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca
kaleido.ca**

